

Bac techno 2025 : corrigé de philosophie, Antilles AG1

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat technologique, toutes séries, philosophie, session 2025, Antilles-Guyane, code 25-PHTEAG1. Les trois sujets sont traités ; pour le texte, les questions de l'option 1 sont expliquées.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 - Pourquoi devrait-on protéger la nature ?

Piste de plan commentée

Protéger signifie limiter une dégradation et préserver des possibilités de vie. La raison peut être notre intérêt, celui d'autres humains ou une valeur reconnue aux vivants. Il faut discuter ces motifs sans supposer que toute intervention est forcément protectrice.

1. Préserver les conditions de notre existence. Nos activités dépendent de milieux et de ressources. Détruire ces conditions pour un avantage immédiat peut compromettre des besoins futurs. La protection n'est donc pas seulement un goût pour certains paysages.

2. Reconnaître les effets sur autrui et sur les autres vivants. Un dommage peut toucher des personnes qui n'ont pas choisi l'activité qui le cause. Les générations futures ne participent pas aux décisions actuelles. Notre pouvoir de transformation crée ainsi une responsabilité qui dépasse le seul bénéfice individuel.

3. Organiser une relation mesurée. Protéger ne signifie pas suspendre toute activité : il faut examiner les usages, les conséquences et les alternatives. La nature doit être protégée parce qu'elle rend des vies possibles et possède des réalités que nos préférences ne suffisent pas à épuiser. Les moyens choisis doivent être évalués selon leurs effets réels.

Sujet 2 - La création artistique s'explique-t-elle ?

Piste de plan commentée

Expliquer peut signifier identifier les conditions d'une œuvre, ses procédés ou une cause qui rendrait sa production entièrement prévisible. La création peut être intelligible sans devenir une recette.

1. Des conditions et des choix sont explicables. Formation, matériau, projet et reprises permettent de comprendre un travail. Examiner une composition ne détruit pas nécessairement son effet ; cela peut le rendre plus précis.

2. Une explication ne garantit pas de refaire la même création. Connaître une technique n'impose pas un choix singulier. Des essais et des accidents peuvent modifier le projet. Une biographie seule ne suffit pas non plus à expliquer chaque détail d'une œuvre.

3. Il faut distinguer compréhension et réduction. Plusieurs explications peuvent éclairer des aspects différents sans épuiser l'expérience. La création s'explique donc partiellement par ses conditions et ses opérations ; elle ne se réduit pas nécessairement à une causalité qui ferait disparaître toute invention.

Sujet 3 - Rawls : réponses de l'option 1

A1. La définition de la société

Rawls la présente comme une association plus ou moins autosuffisante de personnes reconnaissant des règles communes obligatoires et les suivant pour la plupart. L'hypothèse supplémentaire est que ces règles organisent une coopération visant le bien des membres. Une société n'est donc pas ici une simple juxtaposition d'individus sans relations.

A2. Intérêts communs et intérêts opposés

L'intérêt commun tient au bénéfice de coopérer : chacun peut vivre mieux qu'isolé. Le conflit porte sur la répartition de ce bénéfice, car les membres préfèrent obtenir une part plus grande. On peut donc vouloir l'association tout en contester le partage.

A3. Le besoin de principes de justice

La coopération ne fournit pas d'elle-même une distribution admise par tous. Des principes sont nécessaires pour comparer des organisations et déterminer une répartition correcte. Ils doivent permettre un accord justifié plutôt qu'une attribution décidée seulement par les plus puissants.

B1. La question

Pourquoi une société fondée sur la coopération a-t-elle besoin de principes de justice sociale ?

B2. La progression

Le texte définit l'association et son but, distingue l'identité et le conflit d'intérêts, puis déduit le besoin de règles justes de répartition.

B3. L'idée principale

Le bénéfice mutuel explique la coopération, mais le conflit sur ses fruits rend des principes de justice indispensables. L'extrait ne formule pas encore tous les principes particuliers de Rawls : il établit leur nécessité.

C1. Le bien de tous est-il toujours visé ?

Le texte pose une hypothèse de coopération favorable aux membres. Les sociétés réelles peuvent pourtant favoriser certains groupes et exclure d'autres personnes. Il faut distinguer une fonction souhaitable et son accomplissement. Une organisation doit être examinée à partir de la place et des droits qu'elle donne effectivement à chacun.

C2. Des principes possibles de répartition

On peut défendre une égale dignité et des droits communs, un accès réel aux possibilités et une attention aux besoins. La contribution peut être prise en compte sans laisser les personnes incapables de contribuer sans protection. Les tâches doivent être attribuées selon des critères pertinents et leurs charges reconnues. Ces propositions sont celles du commentaire ; elles ne sont pas présentées comme une citation des principes détaillés de Rawls. Leur justification doit rester publique et compatible avec le respect de tous les membres.